

COMPTE-RENDU

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

JEUDI 30 MARS 2023 - 20H00

Présents : **Angélito ZAMUDIO** (Président OMS/A.S.S.G. Basket) ; **Philippe PASQUIERS** (Vice-président OMS/Responsable commissions installations sportives et subventions de fonctionnement) ; **Jérôme PERRIN** (Maire-adjoint chargé des sports, de l'urbanisme et des travaux/USB Football) ; **Francis TREMBLAIS** (Membre OMS/Tennis de Table Brenne Le Blanc) ; **Gilles LHERPINIERE** (Maire du Blanc) ; **Nathalie CORBEAU** (Conseillère Départementale) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative municipale) ; **Laura POUGET** (Secrétaire OMS) ; **Paul MEZAROS** (Aikido Dojo Blancs) ; **Patricia LOGER** (Tennis Club Blancs) ; **Francis JOFFRE** (Billard Club Blancs) ; **Frédéric BARANGER** (C.S.L.G.) ; **Catherine BAUDOUIN** (Club des Dauphins) ; **Samuel SAUDRAIS**, **Damien De RUFFRAY** et **Julien LEGE** (Brenne Triathlon) ; **Lamiel PENOT** (Club de Plongée) ; **Cyrille BAPTISTE** (A.S. Lycée Pasteur et Le Blanc Athlétisme) ; **Didier IGREMEAU** (Club Modéliste Blancs) ; **Samuel SAVARY** (Volley Ball) ; **Stéphanie RIBOTON** (E.F.P.) ; **Yves COLLARD** (Cap et Handi) ; **Joelle BRUNET** (Attelages Blancs) ; **Céline FORT** et **Marjorie MAZEROUX** (Association Jeanne d'Arc) ; **Samuel HUYGUES** (Shotokan Karaté Le Blanc) ; **Marc RODET** (Tir Sportif Blancs) ; **Georges MARTINO** (Vélo Club Blancs) ; **Jérémy DESSENON** (Club Escalade de la Région Blanche) ; **Claude VIALLET** (Hand Ball) ; **Benard FLEURANDEAU** (Compagnie Le Blanc Archer) ; **Bruno CASAVECCHI** (Fitness Form) ; **Philippe BIDAN** (Pétanque Blanche) ; **Jean-Claude DECHATRE** (Boule Sportive Blanche) ; **Marie-Pierre CHABOT** (Amis Cyclos Blancs) ; **Didier MARTINAUD** (CARGAC) ; **Jacky FAURE** (Base de Plain Air) ; **Audrey VIEIRA** (42km195) ; **Yannick CAIGNARD** (Volant Blancs) ; **Muriel LABRUX** ; **Samuel HUYGHE** (Shotokan Karaté Le Blanc) ; **Laurence DUC** (Nouvelle République).

Excusés : *Emmanuelle DRIEU-LEMOINE (Madame la Sous-Préfète de Le Blanc) ; Gérard BLONDEAU (Conseiller Départemental) ; Franck PACAULT (Conseiller délégué aux Sports Mairie) ; Jean-Emmanuel FRONTERA (Trésorier OMS) ; Philippe BOUCHERON (Membre de la Commission Formation Diplômante) ; Emmanuel DUPLANT (Président du Golf Des Rosiers) ; Bernard HOFFMAN (Président du Club de Tir Sportif représenté par Marc RODET) ; Vassili JOANNIDES DE LAUTOUR (Président du Billard Club Blancs représenté par Francis JOFFRE)*

Absents : *Christian AFANE (Conseiller délégué aux Sports Mairie) ; Gérard BLONDEAU (Conseiller Départemental) ; Maryline TANCHOUX (Maire adjointe) ; Wilfried ROBIN (Conseiller Municipal) ; Sandrine DUL (Conseillère Municipale) ; Mme ROUET-HEMERY (Association Equestre l'Epineau) ; Frédéric TIRET (Lycée Pasteur Au Galop) ; Yohann QUEMENER (Nénuphar) ; Thierry RABADAN (Association de Horse Ball) ; Pauline MARTIN (Canoë Kayak Club Le Blanc) ; Vincent MARRAILLAC (Judo Club Blancs) ; Alain PERREARD (Brenne Savate) ; Laurent PERROT (Rallye Team Blancs) ; Stéphane BRUNEL (A.S. Collège Ste Anne) ; Joachim GUECHOUD (A.S. Collège des Ménigouttes).*

Appel des associations par Francis TREMBLAIS (membre de l'OMS).

➤ Accueil des personnalités

Angélito ZAMUDIO, Président, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'assemblée générale de l'OMS.

I / RAPPORT MORAL

Angélito ZAMUDIO procède à la lecture du rapport moral.

Suite au départ de Mme Aurélie CHARRET, l'OMS a recruté une nouvelle secrétaire Mme Laura POUGET le 17 octobre 2022.

Début mars, l'Office Municipal des Sports a changé de locaux, l'OMS se trouve dans les anciens bureaux de la Police Municipale. La nouvelle adresse de l'OMS est : Place René Thimel à Le Blanc. Suite à ce déménagement,



tous les clubs doivent faire une Assemblée Générale Extraordinaire afin de modifier le lieu de leur siège social auprès de la préfecture.

Intervention de Jérôme PERRIN, maire-adjoint chargé des sports, de l'urbanisme et des travaux :

Il ajoute qu'il est obligatoire de réaliser une Assemblée Générale Extraordinaire pour changer l'adresse du siège social de son Association

Le Président, Angélito ZAMUDIO, propose d'ouvrir une Assemblée Générale Extraordinaire, pour changer l'article 5 du statut de l'OMS afin de changer l'adresse du siège social qui était à la Maison des Sport, au 8 rue Jean Giraudoux à Le Blanc, qui a été transféré Place René Thimel à Le Blanc.

Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0 ; Pour = à l'unanimité

Intervention du public :

Jacky FAURE, Président de l'Association de Gestion de la Base de Plein Air : *il ne trouve pas normal que les associations n'ont pas été informées officiellement, lors d'une réunion, quant au déménagement et changement d'adresse du siège social de l'OMS.*

Gilles LHERPINIERE, maire de Le Blanc : *explique que ce déménagement est la décision de la municipalité et non celle de l'OMS, ne pouvant plus se permettre de payer les charges des locaux 8 rue Jean Giraudoux, en raison de leurs fortes augmentations, la municipalité a pris la décision de faire déménager l'OMS dans les locaux de la mairie qui ont été rénovés pour l'occasion et qui sont chauffés au même titre que la mairie. Il en profite pour remercier les associations sportives, de porter haut et fort les couleurs de Le Blanc. Il explique avoir été surpris par tous les talents représentés lors de la remise des récompenses.*

Jacky FAURE : *explique qu'il ne remet pas en cause la raison du déménagement, ni le choix de la municipalité, mais qu'il regrette simplement le fait qu'il n'y ait pas eu de réunion à ce sujet pour en informer officiellement les associations qui ont leur siège social à la Maison des Sports au 8, rue Jean Giraudoux.*

Depuis la fin du covid, nous constatons que les clubs ont repris leurs activités et que malgré les pertes on espère que tous les clubs voient revenir leurs adhérents. Le plus important c'est qu'il y ait toujours du sport sur Le Blanc.

Noté en bleu, ce qui n'a pas été fait mention :

- Le Forum des Associations

En septembre 2022 a eu lieu le forum, nouvelle organisation, nouvelles choses. Un succès, les clubs ont été présents.

- Plusieurs démissions

Plusieurs membres du bureau démissionnent :

- M. Philippe PASQUIERS

- M. Jean-Emmanuel FRONTERA

- M. Jean-François GRANGENEUVE

Si des personnes souhaitent intégrer l'OMS, n'hésitez pas à vous manifester à la fin de l'Assemblée Générale.

II / RAPPORT D'ACTIVITE

1 - Représentation de l'O.M.S.

➔ *Invitation aux assemblées générales :*

- 17 invitations sur 43 associations.
- Présence du président : Au Volant Blançois ; Club des Dauphins ; Fitness Form ; ASSG Basket.
- Représentation des autres membres : Jean-François GRANGENEUVE pour l'USB Foot, Le Blanc Athlétisme et l'E.F.P. ; Philippe PASQUIERS pour le Tennis Club Blançois.
- Excuses pour les Assemblées Générales : Vélo Club Blançois ; Attelages Blançois ; 42km195 ; Volley Ball Blançois ; AS Pasteur ; Le Nénuphar ; Tennis de Table Brenne Le Blanc ; Cap et Handi ; Club d'Escalade.

➔ *Associations n'ayant pas invité l'OMS à leur assemblée générale ou dont l'assemblée générale n'a pas pu avoir lieu :*

Association Jeanne d'Arc ; Aïkido Dojo Le Blanc ; Amis Cyclos Blançois ; Association Blançoise de Horse Ball ; Association Equestre l'Épineau ; AS Ménigouttes ; AS Ste Anne ; Billard Club Blançois ; Boule Sportive



Blancoise ; Brenne Savates ; Canoë Kayak Club Le Blanc ; C.A.R.G.A.C. ; Club de Plongée du Blanc ; C.S.L.G. ; Compagnie Le Blanc Archer ; Hand Ball Club Le Blanc ; Judo Club Blancois ; Golf des Rosiers ; Lycée Pasteur Au Galop ; Pétanque Blancoise ; Rallye Team Blancois ; Shotokan Karaté Le Blanc ; Tir Sportif Blancois.

2 - Fonctionnement propre à l'O.M.S.

➤ Réunions

Assemblée Générale le 3 mai 2022 pour l'année 2021.

Aucun comité directeur en 2022.

➤ Les commissions

- **Commission de répartition des installations sportives municipales**

Délégation de la ville du Blanc, Philippe PASQUIERS, responsable.

La parole est donnée à Philippe PASQUIERS

Il évoque le même problème que l'OMS rencontre chaque année : répartir des créneaux sur toutes les installations sportives pour toutes les associations et que tout le monde soit contenté correctement n'est pas simple. Nous sommes toujours pris par le manque d'installations sportives sur Le Blanc. Après en avoir parlé au Maire Adjoint Chargé des Sports, la municipalité essaye de faire avancer les choses, mais pour l'instant il n'y a pas d'autres solutions.

Intervention du public :

Paul MESZAROS, Président de l'association Aïkido Dojo Le Blanc : *exprime son mécontentement quant à la décision des répartitions de créneaux sur les installations sportives. Selon lui cela se décide alors qu'il est absent au mois de juillet.*

Philippe PASQUIERS, Vice-Président de l'OMS : *explique qu'un mail est envoyé au mois de juin pour que les associations puissent faire part de leurs souhaits de créneaux à l'OMS afin de répartir les créneaux au mieux. Il rappelle que l'OMS n'est pas responsable si les retours de mails ne sont pas effectués.*

Georges MARTINO, Président du Vélo Club Blancois : *explique avoir été mal reçu lors de la commission des subventions. Il ajoute avoir été blessé, que le Président de l'OMS ne l'est pas reconnu à La Maison des Sports de Châteauroux et ne pas avoir été salué par celui-ci.*

Angélito ZAMUDIO, Président de l'OMS : *explique que lors des commissions, il est demandé aux associations d'apporter leurs pièces justificatives. Il propose de parler du reste à un autre moment.*

- Appel aux volontaires : recherche d'un répartiteur des installations sportives municipales car Philippe PASQUIERS démissionne.

- **Commission des subventions de fonctionnement**

Dont Philippe PASQUIERS est le responsable aidé par Jean-Emmanuel FRONTERA.

La parole est donnée à Philippe PASQUIERS

Il explique que certaines associations remettent en question les critères d'attributions des subventions de fonctionnement. Il rappelle que ces critères ont été proposés par l'ancienne équipe du Bureau Directeur, qui ont été proposés en Assemblée Générale à toutes les associations et qui ont été voté à l'unanimité. Si des personnes ne sont plus en accord avec ces critères il faut nous en informer et en discuter en réunion de bureau.

Noté en bleu, ce qui n'a pas été fait mention :

Recherche de 2 personnes pour les remplacer car Philippe PASQUIERS et Jean-Emmanuel FRONTERA sont démissionnaires.

- **Commission aide à la formation diplômante**

Suite au changement de la composition du bureau de l'OMS lors de son assemblée générale du 12/02/2020 et de l'arrêt de certains membres, la commission est aujourd'hui composée de 4 membres : Angélito ZAMUDIO, responsable, Philippe BOUCHERON, Jean-Emmanuel FRONTERA et Jacky FAURE.

- 2 Formations des Juges GAF niveau 1 (AJA) : la formation de juge est une formation fédérale diplômante ou continue permettant de juger lors des compétitions officielles



- 2 Formations Module U9 (USB FOOT) : accueillir en sécurité des enfants de 7 à 8 ans, animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées, accompagner et diriger une équipe en compétition
- 2 Formations Technicien Identification Visuelle (Club de Plongée du Blanc) : permet d'assurer la sécurité des blocs de plongée, d'entretenir bouteilles et robinets, permet de plonger avec un bloc en règle
- 2 Formations Initiateur Fédéral (Tennis Club Blancs) : initier et encadrer, de façon bénévole, en cours collectifs, des jeunes âgés de 18 ans au maximum dans les écoles de tennis dans les club affiliés

Noté en bleu, ce qui n'a pas été fait mention :

Pour 2023 : il a été donné des dossiers au Club de Tennis de Table.

Rappel : L'objectif est d'aider les sportifs à financer leur stage de formation d'arbitre, d'éducateur, etc. et non un stage sportif pour se perfectionner.

Le dépôt de dossier peut être effectué même si la formation n'est pas terminée.

Noté en bleu, ce qui n'a pas été fait mention :

Recherche d'1 personne pour remplacer Jean-Emmanuel qui est démissionnaire.

• **Commission Mini-Bus**

Le mini-bus est la propriété de l'OMS depuis 2018 avec une subvention de la ville pour aider à l'achat. Ce mini-bus est toujours à 0.12€ le kilomètre, il vous est également demandé de faire le plein de carburant après utilisation et de le rendre propre pour les utilisateurs suivants.

- 154 403 kms ont été parcourus depuis sa mise en service en novembre 2011.
- Il a été parcouru 15 118 kms en 2022.
- 11 associations ont utilisé le minibus en 2022.

Toutes les associations adhérentes à l'OMS peuvent en bénéficier.

Noté en bleu, ce qui n'a pas été fait mention :

Pour cela, il faut :

Le Président rappelle que l'utilisation du minibus est ouverte à tous les clubs membres de l'OMS sous certaines conditions :

- *établir avec le président une convention d'utilisation,*
- *avoir son permis depuis 3 ans pour pouvoir conduire le véhicule,*
- *faire le plein de carburant à l'issue du déplacement ainsi que le nettoyage intérieur.*
L'OMS réalisera une facture de 12 centimes d'euros du kilomètre. (à revoir ?)
- *Il faut également faire le tour du véhicule avant et après l'utilisation, et en cas d'accident : s'il y a quelque chose, il faut informer l'OMS par téléphone (laisser un message sur répondeur) : à voir car l'OMS n'a plus de répondeur suite au déménagement.*
- *S'il y a un « PV », il sera à la charge de l'association utilisatrice.*
- *La confirmation est envoyée 10 jours avant la date d'utilisation sauf cas exceptionnel.*
- *La Clé ne peut pas être déposée dans la boîte aux lettres. Achat de chaînes pour les pneus.*

Rapport Financier Mini-Bus

Recettes : 2241.92 €

Dépenses : 1166.06 €

Résultat : 1 Excédent de 1166.06 €

Le Président rappelle qu'en 2022 il y avait un excédent de 1.075 € et de 2018 à 2021 nous étions en déficit. Le mini-bus est utile aux associations mais il coûte cher à l'OMS.

Noté en bleu, ce qui n'a pas été fait mention :

2022 : excédent de 1.075,86 €

2021 : déficit de -3.203,03 €

2020 : déficit de -1.184,77 €

2019 : excédent de 634,28 €

2018 : déficit de -2.595,64 € (achat mini-bus + carte grise 6.965,66 €)

2017 : excédent de 895,35 €

2016 : excédent de 594,39 €

BILAN SUR 7 ANS :

Malgré les excédents, le bus reste déficitaire de -3.783,56 €

• **Commission de remise des récompenses**

Commission composée : Angélito ZAMUDIO, Jérôme PERRIN et Francis TREMBLAIS.

Pour 2022, La Remise des récompenses s'est faite le 10 février 2023 au Gymnase Jean Moulin.

Lors de cette remise des récompenses 64 personnes ont été récompensées dont 49 licenciés et 15 bénévoles.

La parole est donnée à Jérôme PERRIN

Il explique que tous les clubs sont invités à proposer des licenciés et bénévoles de leurs clubs à être récompensé. Il s'agit d'une belle occasion pour mettre en avant les bénévoles. Effectivement il y a des critères d'attributions à respecter, sur les 65 personnes proposées il n'y a qu'une seule personne qui n'a pas été retenue. Il encourage les Présidents des clubs à proposer leurs licenciés et bénévoles aux remises des récompenses.

- **Maison des Sports**

Visites + Clubs environ 1060 visites en tout

Appels téléphoniques : environ 1546

Utilisation de la salle de réunion Yves Barbé : 144 h 00 pour 68 utilisations

Hausse fréquentation : suite au covid, la fréquentation repart petit à petit.

- **Communication**

- Le Blanc Sports N° 50 (Calendrier des Manifestations sportives 2022) paru en janvier 2022 et transmis par voie dématérialisée aux associations adhérente à l'OMS.

- Le Blanc Sport N° 51 a été envoyé par mail en mai 2022.

- Le Blanc Sport N° 52 a été envoyé par mail le 4 janvier 2023.

Les « Le Blanc Sports » sont élaborés par le secrétariat de l'O.M.S. (grâce aux articles et informations fournis par les associations adhérentes à l'OMS). Ils sont mis en ligne sur le site internet.

- N'oubliez pas que nous avons maintenant une page Facebook à disposition pour relayer vos informations.

- Informer les clubs que la revue n'est plus mise à disposition dans les différents points publics comme avant (les commerces, bars, toutes les grandes surfaces, etc.), le Président de l'OMS a pris la décision de limiter les productions papiers, nous envoyons désormais les Le Blanc Sports par mail, nous comptons sur les associations et leurs adhérents pour partager ces revues.

- **Annuaire des sports**

Cet annuaire des sports est édité début septembre à destination du public de la Maison des Sports.

Rappel :

Il est nécessaire de transmettre toute modification, tout changement dans votre association, à l'OMS pour que le document (et le site internet) puisse être mis à jour tout au long de l'année.

Quelques associations n'ont transmis aucune information. Il a été noté sur leur page respective « renseignements non communiqués » ceci est dommage.

Noté en bleu, ce qui n'a pas été fait mention :

- **Site internet : statistiques des visites du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022**

Il y a une nette progression du nombre de visites par rapport à l'année 2021.

MOIS	Nombre total de visiteurs	Nombre de pages vues	Moyenne des pages vues par visiteur	Moyenne de visiteurs par jour	Comparaison du nombre de visiteurs avec l'année
Janvier	350	918	2,62	11,29	78%
Février	294	700	2,38	10,50	74%
Mars	389	975	2,51	12,55	-35%
Avril	764	1 570	2,05	25,47	21%
Mai	1 101	2 246	2,04	35,52	311%
Juin	342	773	2,26	11,40	-4%
Juillet	354	755	2,13	11,42	-55%



Août	440	1 172	2,66	14,19	5%
Septembre	665	1 994	3,00	22,17	-8%
Octobre	381	933	2,45	12,29	11%
Novembre	366	767	2,10	12,20	6%
Décembre	254	682	2,69	8,19	-26%
Total Général	5 700	13 485	2,37		

Source : Google Analytics

➤ **Rapport financier**

Les saisies des écritures comptables de l'Office Municipal des Sports ont été réalisées informatiquement par Jean-Emmanuel FRONTERA trésorier de l'association.

Les comptes de l'OMS ont été vérifiés lundi 27 mars 2023 par Messieurs Samuel SAVARY, Philippe PASQUIERS, Jean-Emmanuel FRONTERA ainsi que Nelly NOUMET.

L'ensemble des comptes agrégés se présente de la manière suivante :

Budget global de l'OMS :

Total des Charges : 24.481,49 €

Total des Produits : 31.545,14 €

Résultat de l'exercice 2022 : 7.063,65 €

Le résultat de l'exercice est excédentaire pour 2022.

Ce résultat correspond :

- à l'organisme de formation PRO TRANSITION qui a versé l'intégralité du remboursement de la formation d'Aurélie CHARRET d'octobre 2021 à mai 2022, en 2022. Cela représente un total de 12.921,41 €.
- à un don d'une association sportive dissoute qui a versé 223,22 € à l'OMS.

Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0 ; Pour = à l'unanimité

➤ **Forum des associations**

Le Comité d'organisation 2022 était composé initialement par Bruno GAUDINAT, Henri LE FLEM ; Suite à l'AG du 3 mai 2022, Angélito ZAMUDIO a succédé à la place d'Henri LE FLEM. Les bénévoles de ce comité d'organisation étaient les suivants : Bruno GAUDINAT, Angélito ZAMUDIO, Aurélie HELESBEAUX, Dany ANTOINE, Henri LE FLEM, Jérôme PERRIN, Marie SIMART, Catherine BAUDOUIN, Lydia DELETANG, Claire et Marc MARIE, Arnaud BOBIER, Francis TREMBLAIS, Jean-Emmanuel FRONTERA, Sylvie PERCHEZ, Joëlle BRUNET, Jacky JUNAY, Claire MOREAU.

Jean-François GRANGENEUVE et Nelly NOUMET se sont relayés pour tenir le stand de l'OMS le jour du Forum, bénévolement.

Jérôme PERRIN est actuellement l' élu représentant la Municipalité au comité d'organisation.

Les retours des associations participantes au Forum du samedi 3 septembre 2022 : il n'y a pas eu de bilan sur le Forum 2022, Bruno GAUDINAT est parti en retraite.

Prochain Forum : le samedi 2 septembre 2023

Une première réunion de la préparation pour le prochain forum aura prochainement lieu. Nous n'avons pas encore de date définie, nous vous en tiendrons informés.

➤ **Election du tiers sortant**

Association Blancoise de Horse Ball ; Association 42km195 ; AS Jeanne d'Arc ; ASSG Basket ; Ecole Française de Parachutisme ; Club des Dauphins ; Club d'Escalade Région Blancoise ; Hand Ball Club Le Blanc ; Le Volant Blancs ; Aïkido Dojo Le Blanc



Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0 ; Réélues à l'unanimité.

Membre commission du bureau OMS : Angélito ZAMUDIO ; Jean-François GRANGENEUVE qui a démissionné à l'automne dernier de l'OMS.

➤ **Statistiques des licenciés et adhérents**

Saison 2021-2022 : (pas de réponse du Nénuphar, l'Epineau, AS Ste Anne et Canoë Kayak)

- Total des licences : 2 784
- Total des adhésions : 860
- Détails (licences et adhésions) : Blancs : 1 344 ; Extérieurs : 2 300

Saison 2020-2021 : 1 868 licences (pas de réponse du Nénuphar, CSLG, l'AJA, l'Epineau et le Hand Ball) et 780 adhésions

Saison 2019-2020 : 3 420 licences et 783 adhésions

Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0 ; Pour = à l'unanimité

➤ **Nouvelle association**

Ce soir nous avons une nouvelle association qui demande son adhésion à l'OMS : Brenne Triathlon représenté par Samuel SAUDRAIS et Damien DE RUFFRAY.

La parole est donnée à Samuel SAUDRAIS

Il explique qu'effectivement, ils demandent leur adhésion à l'OMS. Brenne Triathlon est né d'une envie d'exercer le triathlon, il existait déjà la possibilité de l'exercer, puisque le Club des Dauphins avait une double fédération : fédération française de natation et fédération française de triathlon. Mais pour des questions de facilité administrative, depuis 2 ans, ils ont créé l'association Brenne Triathlon, pour exercer le triathlon en entraînement, en compétition et en organisant le Brenn'Triman qui a eu sa première édition en septembre dernier. Il ajoute qu'au niveau des licenciés ils ne sont qu'un petit club, parce qu'ils ne comptent que 6 licenciés. De plus, ils font partie d'un groupe d'entraînement d'environ 25 personnes, où ils s'organisent pour effectuer des entraînements ensemble. Pour la natation, le Club des Dauphins propose pour leurs licenciés un tarif préférentiel, pour bénéficier des entraînements de natation. Il ajoute qu'ils pratiquent le triathlon partout en France avec un planning à l'année. Il ajoute qu'une personne non licenciée peut pratiquer un triathlon en payant une licence à la journée.

Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0 ; Pour = à l'unanimité

Samuel SAUDRAIS en profite pour parler de la création de l'émission « Go Go Go » sur Radio Dynamo.

➤ **Bureau de l'OMS (démissions et candidatures)**

Le Président de l'OMS annonce les démissionnaires :

- Jean-Emmanuel FRONTERA (trésorier)
- Philippe PASQUIERS (vice-président)

La lecture des lettres de démissions est faite.

La parole est donnée à Jérôme PERRIN

Il remercie l'engagement de Jean-Emmanuel FRONTERA et Philippe PASQUIERS, cependant il explique être surpris quant aux problèmes, entre la Municipalité et l'OMS évoqué dans la lettre de Philippe PASQUIERS, il dit ne pas en avoir été informé. Il exprime son regret, lors du départ du précédent Président de l'OMS, Philippe PASQUIERS aurait pu prendre, selon lui, le poste de Président de l'OMS lui qui connaissait bien le fonctionnement de l'OMS et des associations sportives. Il ajoute que la municipalité est en faveur du sport. Il explique que la municipalité donne 23.000 € de subvention pour le poste de la secrétaire de l'OMS : Laura POUGET, donne également 36.000 € de subventions pour les clubs sportifs et que la municipalité met à disposition une adjointe administrative municipale : Nelly NOUMET depuis plusieurs années. Il continue en disant que la municipalité n'a jamais refusé une aide à une association. Il explique aux associations présentes, qu'il ne reste plus qu'un président et un membre à l'OMS alors qu'une association loi 1901 il faut un président, un secrétaire et un trésorier.



Le Président de l'OMS annonce les candidatures reçues pour intégrer le Bureau de l'OMS :

- Muriel LABRUX
- Lucien BOUTAUDON (*excusé*)

Le Président de l'OMS demande si parmi les personnes présentes dans la salle, d'autres personnes souhaiteraient intégrer le bureau de l'OMS.

Aucune autre candidature n'a été proposée.

Mise au vote de l'admission de ces personnes dans le bureau de l'OMS :

Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0 ; Pour = à l'unanimité

➤ Intervention du public

Jacky FAURE, Président de l'Association de la Gestion de la Base de Plein Air : *signale que dans les statuts et dans le règlement intérieur de l'OMS, les associations doivent être représentées par au moins un membre, or lors de cette Assemblée Générale des associations ne sont pas représentées. Il explique que lors des votes des dernières années, il avait été décidé qu'une sanction financière serait donnée à chaque association non représentée. Il demande si ces associations doivent être exclues ou non de l'OMS.*

Gilles LHERPINIERE, maire de Le Blanc : *explique que si des associations ne souhaitent pas être représentées c'est probablement parce qu'elles sont ni intéressées par l'OMS, ni par les subventions. Il suggère que si des associations sont absentes 2 années consécutives alors elles seront privées de subvention.*

Jacky FAURE : *demande quelle été la somme votée pour cette pénalité.*

Nelly NOUMET : *répond que la pénalité votée ultérieurement était d'une hauteur de 100 € pour la réunion des répartitions des installations sportives et une pénalité était appliquée que lorsque les associations ne sont pas représentées aux Comités Directeurs.*

➤ Bureau de l'OMS

Angélito ZAMUDIO présente le nouveau bureau :

Président : Angélito ZAMUDIO

Trésorière : Muriel LABRUX

Secrétaire : Lucien BOUTAUDON

Membre : Francis TREMBLAIS

Le Président de l'OMS demande si des personnes dans la salle souhaitent prendre les responsabilités de la répartition des installations sportives et de la commission des subventions de fonctionnement afin de remplacer Philippe PASQUIERS.

La parole est donnée à Philippe PASQUIERS

Il explique que faire partie d'une commission : ce n'est pas une obligation de faire partie du bureau de l'OMS, ils peuvent être uniquement membres associés, donc ils peuvent s'investir uniquement dans ces commissions de subventions de fonctionnement ou répartition des installations sportives.

La commission de répartition des installations sportives, il explique, qu'il s'agit de 3 réunions qui se déroulent sur 3 jours où on reçoit toutes les associations, écoles, collèges et lycée afin de répartir au mieux les créneaux pour chacun. Cette commission à lieu une fois par an. Il ajoute que c'est Nelly NOUMET qui en a la gestion, quand il y a un problème c'est au responsable de cette commission de prendre les décisions, quand celui-ci ne peut pas prendre de décision, c'est alors au Maire-Adjoint chargé des Sports que revient ce droit.

La commission des subventions de fonctionnement, il explique, qu'il s'agit d'une réunion qui se déroule sur une semaine où on reçoit toutes les associations sportives qui font la demande d'une subvention de fonctionnement. Où toutes les demandes et pièces justificatives sont analysées et vérifiées. Cette commission est normalement composée de 3 personnes. Cette commission a également lieu une fois par an.



Samuel SAVARY se porte volontaire pour reprendre la commission des subventions de fonctionnement.

Claude VIALLET se porte volontaire pour reprendre la commission de répartition des installations sportives.

Angélito ZAMUDIO prend la parole et remercie la Ville de Le Blanc dont M. le Maire, Gilles LHERPINIERE et M. le Maire Adjoint, Jérôme PERRIN ; les bénévoles ; Philippe PASQUIERS. Il souhaite une bonne fin de saison sportive au public et invite tout le monde à prendre un verre de l'amitié.

Fin de la réunion à 21h30, suivie du pot de l'amitié.

Fait à Le Blanc, le 11/05/2023.....

Le Président de l'OMS,

Angélito ZAMUDIO.